



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 58072

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur l'évolution de la loi sur le logement. En effet, la loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové) du 24 mars 2014 montre déjà ses failles. Ainsi, lors des assises des petites villes de France le Premier ministre a déclaré « qu'il faut apporter un certain nombre de modifications » à la loi car il y a trop d'entraves à la construction de logements, à l'accès au logement. Il demande donc au Gouvernement les assouplissements prévus afin de permettre la relance de la construction en France.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58072

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5133

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)